



## OBJECTIFS

De nombreux projets d'aéronefs à décollage et atterrissage verticaux électriques (e-VTOL), visant le marché de l'aéromobilité urbaine (UAM = Urban Air Mobility) sont actuellement présentés au public et suscitent des études sur les infrastructures et réglementations correspondantes. L'ambition des promoteurs de l'UAM est d'utiliser la simplicité de la motorisation électrique distribuée pour développer des configurations d'aéronefs multi-rotors qui pourraient assurer des services de transport aérien urbain à prix abordables avec des niveaux de sécurité, performances et émissions adaptés aux exigences sociétales des années à venir. Pour y parvenir, le développement de l'UAM nécessite cependant le franchissement d'obstacles techniques et économiques significatifs.

**L'objectif du colloque international organisé par l'Académie de l'air et de l'espace, en partenariat avec la DGAC et l'ENAC, est de réunir les acteurs-clés pour faire le point des développements en cours et identifier les actions essentielles nécessaires à la réussite du déploiement de l'aéromobilité urbaine.**

Ce colloque s'adresse à la fois aux industriels développeurs de ce nouveau système de transport urbain, aux futurs opérateurs, aux organismes de recherche, ainsi qu'aux services publics et autorités responsables des réglementations.

## PLAN DE VOL

Le colloque mettra en lumière les solutions envisagées et les progrès à réaliser sur les aspects les plus critiques du développement de l'aéromobilité urbaine en six sessions favorisant les échanges entre participants et traitant des sujets suivants :

- Le marché global, cahier des charges et conditions d'opération dans les cités
- Les solutions techniques de véhicules et les performances de la chaîne de propulsion
- Les vertiports et infrastructures au sol, la recharge des batteries
- Les objectifs de bruit et les solutions pour les satisfaire
- La certification, la réglementation opérationnelle et la gestion du trafic et des trajectoires
- Les aspects matériels, sociaux et économiques de la mise en œuvre de l'UAM

Afin que le débat soit totalement ouvert et que les participants puissent exprimer leurs visions, leurs préoccupations et leur ressenti, une table ronde avec une session exclusivement réservée à la discussion et aux échanges clôturera cet événement.

**Programme complet et préinscription : [www.academieairespace.com/colloque/](http://www.academieairespace.com/colloque/)**

## Partenaires de cet événement



### **\*\*A propos de l'Académie de l'air et de l'espace\*\***

L'Académie de l'air et de l'espace, créée en 1983 à Toulouse, est composée de personnalités représentatives de l'ensemble des activités aéronautiques et spatiales qui exercent ou ont exercé des responsabilités importantes dans ces domaines. Par ses actions très diverses - colloques, forums, actions de formation, conférences en Europe, publications, et ses distinctions, l'Académie favorise et promeut des activités scientifiques, techniques, culturelles et humaines de haute qualité.

Site : [www.academieairespace.com](http://www.academieairespace.com)

Contact presse : Patricia Segala, chargée de communication, Académie de l'air et de l'espace  
[Patricia.segala@academieairespace.com](mailto:Patricia.segala@academieairespace.com)